



QUEBEC :  
VENREDI, 4 MAI 1838.

FRECHETTE & CIE.  
IMPRIMEURS ET PROPRIÉTAIRES.  
No. 8, RUE LAMONTAGNE.

PRIX DES ANNONCES.  
Six lignes et au-dessous 2s. 6d. et pour chaque insertion subséquente 74 deniers courant.  
Pour dix lignes et au-dessus de 6, 3s. 4d. la première insertion et chaque suivante 10d.  
Au-dessus de dix lignes, 4 deniers par ligne.  
Les annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à ce qu'il soit donné ordre d'en discontinuer l'insertion. On traite aussi de gré à gré pour les annonces fréquentes et d'une certaine étendue, ainsi que pour celles qui doivent être publiées pendant longtemps.

N<sup>o</sup>. 150.] NOS INSTITUTIONS, NOTRE LANGUE ET NOS LOIS !! [VOL. VII.]

MÉLANGES.

UN BAL A LA FRANÇAISE.  
NOUVELLE COLONIALE.

Il existe dans le golfe du Mexique une petite île nommée Saint-Eustache. En l'an 1781, les Hollandais et les Anglais se disputaient sur terre et sur mer : il n'est pas possible de donner une idée de l'acharnement que mettaient ces deux nations à se vouloir dépouiller l'une l'autre. Un misérable amas de rochers; l'Angleterre y perdit plus de cinquante vaisseaux et plus de dix mille hommes; le commerce de la Hollande se ressent encore à cette heure des efforts qu'il lui fallut faire pour lutter contre tant d'opiniâtreté. Au résumé, l'amiral Rodney, aidé du général Vaughan, s'empara de Saint-Eustache et y plaça son canon anglais. Qui payait les frais de la collision? Ce furent, bien entendu et comme de coutume les malheureux habitants de la colonie, que vainement et vainement raisonnaient, plaçaient, brûlent tour à tour, sous prétexte qu'ils les avaient pris ou mal secondés dans leur entreprise. Du reste, on peut l'écrire sans être démenti chaque fois que les nations de l'Europe ont traversé nos mers, elles y ont laissé une longue trace de sang ou de larmes.

A la même époque, M. le marquis de Bouillé, fut si célèbre depuis par son dévouement au roi Louis XVI, et par la supériorité de génie et de courage qu'il déploya dans sa lutte avec M. de Lafayette, M. le marquis de Bouillé était gouverneur de toutes les îles du vent de la Martinique, et général en chef des troupes de sa majesté très-chrétienne; les Hollandais s'étaient ligués avec nous pour secourir les Américains révoltés contre la fraude-Bretagne, et de cette manière il y avait de nombreux pavillons français de ne pas permettre d'approcher et de la ruine de ces estimables bourgeois d'Amsterdam. M. de Bouillé jura donc sur son serment qu'il pérorait ou rendrait l'île de Saint-Eustache à ses légitimes possesseurs.

Lorsqu'on apprit ce serment à Saint-Eustache, on fut une moquerie sans mesure et sans fin; le général Cockburn, qui gouvernait la nouvelle conquête des Anglais, ne tarissait pas en plantant son pied sur le compte de son général et magnanime antagoniste, c'est ainsi qu'il nommait M. de Bouillé; il avait coutume de boire à la santé de ces bons Français, et chaque jour on contrefaisait à sa table un plus galant que guerrier de son illustre général. Un matin qu'il se promenait sur le formidable rempart du fort Saint-Eustache, et qu'il demandait ce que sa guéule de fer se proposait de répondre aux insolences du petit marquis, un officier de sa suite lui montra dans une mare un malheureux chat qui se noyait, après avoir vainement tenté d'aborder la rive; le gouverneur trouva l'épigramme digne de lui-même, et s'étant retourné vers John Smith, qui faisait profession de louer M. de Bouillé :

—John, dit le général, je vous parie cent guinées que mon général et magnanime antagoniste se noiera comme ce chat, en venant à la conquête de la place que je défends.  
—C'est possible, monseigneur, répondit John, vous êtes un bon général, né sous une brillante étoile; pourtant les Français sont hardis, et la fortune est perdue comme l'onde; ce Bouillé est un chat à débarquer ici, et à nous imposer rudement ses griffes sur les joues; n'en rions pas, s'il vous plaît.  
—Tenez-vous les cent guinées, Smith? voilà tout ce que je désire savoir.  
—Le marquis a juré de mourir ou de prendre Saint-Eustache, général, je tiens vos cent guinées.  
—John, vous avez vu combien nous avons de troupes, combien de troupes, combien de matelots, combien d'ouvriers et combien de vaillants capitaines! Vous en êtes, John, quoique natif de l'île, et vous avez vu tout cela, je suppose.  
—J'ai vu tout cela, et j'espère gagner vos cent guinées, général. Ce fort n'est pas notre bien, nous en avons déposés les véritables maîtres, m'est-il permis de dire, même à la guerre, pour échapper ou du moins pour châtier le vol. Je suis sûr, monseigneur, que nous ne garderons pas Saint-Eustache. Cette fois nous avons menti à la devise de l'Angleterre : Dieu et mon droit; j'ai vos cent guinées.

Martinique. Il avait acquis la plus brillante réputation de guerre, après avoir battu les Anglais et leurs alliés dans plus de vingt rencontres, et il avait en outre relevé cette gloire des armes, qui ne lui paraissait pas suffisante, de tout l'éclat de la science et de toutes les séductions de l'amabilité. Ses officiers vantaient sa bravoure, son sang-froid, la sagesse de ses plans; mais les dames de la petite cour qu'il s'était faite au Fort-Royal ne célébraient pas avec moins d'enthousiasme le choix de ses manières et l'exquise délicatesse de son ton. M. de Bouillé n'ignorait aucune des plaisanteries de son ennemi, mais loin de se fâcher il avait l'habitude d'en rire, et même de se raconter à son cercle, se contentant, lorsque l'anecdote manquait de sel, de s'écrier : M. de Cockburn n'est pas toujours heureux ! et encore ne se permettait-il cette réflexion, que parce qu'il était gentilhomme jusqu'au bout des ongles, et soigneux, comme il nous convient de l'être, de sa renommée d'homme d'esprit et de goût.

Tandis que son rival s'épuisait en sarcasmes et en préparatifs belliqueux, le marquis, abandonné à sa charmante nonchalance de Français, tranquille et joyeux, comme si l'ancien monde et le nouveau ne se fussent pas entrechoqués, signait d'une main des ordres de guerre, et de l'autre les apprêts d'une fête qu'il voulait donner en son hôtel du Fort Royal. Le marquis de Bouillé était un de ces hommes singuliers dont notre France actuelle n'offre pas de modèle, et dont au dix-huitième siècle la capitale regorgeait; un de ces gentilshommes bénis du ciel, et usés tout exprès, on eût dit, pour montrer quelle est la puissance de la nature, un de ces esprits, comme Mirabeau, par exemple, qui mènent au même train le plaisir et le travail, la peine et la douleur, les choses les plus futiles et les choses les plus graves; au résumé, s'arrangeant toujours de façon à ce que personne n'ait rien à reprocher de leur besogne, et confondant les plus difficiles par l'admirable diversité de leur intelligence.

Le bal du marquis fut fixé à la nuit du 15 novembre. Pendant la première semaine de cet heureux mois, l'amiral de Grasse avait quitté Saint-Pierre à la tête de vingt-cinq vaisseaux de ligne. Le *Saint-Esprit* et l'*Eveillé*, ainsi que les frégates la *Médée* et l'*Amazonne*, étaient sortis quelques jours auparavant pour donner chasse à quatre frégates anglaises qui semblaient vouloir attaquer nos convois. Le *Saint-Esprit*, après de vaines recherches, joignit l'armée navale dans le canal de Ste. Lucie; et l'*Eveillé*, qui ne crut pas convenable de s'aventurer seule à la découverte de l'ennemi, fit voile pour revenir au Fort Royal; mais, chemin faisant, il rencontra une petite goélette anglaise, la captura, et, sans vouloir écouter les cris et les réclamations de ceux qui la montaient, le capitaine français conduisit sa prise à Saint-Pierre, et de là dans la baie de Fort-Royal. Cette goélette était sous les ordres d'un officier de M. de Cockburn, l'officier insista pour être présenté à M. de Bouillé, et lorsqu'il fut en sa présence, voici ce qu'il lui dit :

—Monsieur le marquis, les moindres habitants des îles de ce golfe ont entendu vanter l'éclat de vos armes et l'élégance de vos manières; les orgueilleux habitants de ce pays même ont confessé qu'il y avait des leçons qu'ils pouvaient recevoir de votre grandeur. Vos victoires et les fêtes somptueuses qui les célèbrent n'ont pas obtenu chez nous moins d'admiration. Quoique nous ayons le malheur de ne point compter un si grand chef parmi ceux qui nous commandent, la valeur et la magnificence anglaises, à chacun de vos exploits et à chacune de vos fêtes, désespèrent de s'élever jusqu'à vos œuvres, monseigneur le gouverneur. Je suis officier de M. de Cockburn, et mon général, plus qu'aucun autre, porte envie à tant de gloire et de franche gaieté. Lorsque notre goélette fut arrêtée, nous ne croisions pas autour de la Martinique; nous venions droit à vous, monseigneur; nous venions vous offrir l'assurance de la profonde estime et de l'admiration bien sincère du gouverneur de Saint-Eustache; nous venions, pardonnez à notre indiscrétion, prier votre grandeur d'accepter dix belles tortues prises sur le sable même de notre île.

—Monsieur l'officier, répondit le gouverneur de la Martinique, vous êtes libre, vous et tous ceux de votre suite; remenez sur votre goélette, retournez à St. Eustache, et dites à M. de Cockburn que j'ai lieu, plus qu'aucun autre, de connaître sa bravoure et sa capacité militaire, ayant été assez favorisé du ciel pour remporter sur lui quelques faibles avantages; je n'ai pas encore oublié ses belles défenses. Quant à vos tortues, j'les accepte avec reconnaissance; je sais combien leur chair est bonne; tous les soldats français qui combattent ici depuis trois ans le savent comme moi. Ceux de votre nation, monseigneur, sont maîtres d'une île dont j'ai toujours entendu vanter les huits et les tortues; ce sont là de bonnes aubaines, *fructus belli*, comme dirait le président de notre cour. Votre cadeau, du reste, me ravit; mon maître-d'hôtel vient d'inventer une sauce à laquelle je ne doute pas que ces tortues n'aillent parfaitement. Remerciez bien M. de Cockburn; c'est un grand gourmand. Je serais aise de le rencontrer à table, comme je l'ai rencontré sur terre et sur mer. Lui

plairait-il, croyez-vous, monsieur, de me faire l'honneur d'assister au bal que je donne le 15 novembre, lui et tout son état-major? Les dames créoles sont belles, vous le savez; aimables comme des Françaises, et belles comme des Espagnoles.

—Que vos officiers se confient en ma loyauté, elle est connue, et viennent danser dans mon salon quelques contredanses. Je suis jaloux de mériter les éloges qu'ils accordent à mon goût, et de vous rendre, messieurs, la politesse que vous daignez me faire.

Les lettres d'invitation furent écrites et signées par M. de Bouillé lui-même; il mit dans cette galanterie toute la réserve et la grâce coquette dont son séjour à la cour de Versailles n'avait pas manqué d'empreindre ses façons d'agir. L'officier qui lui avait adressé ces discours si moqueurs en fut lui-même touché, et se retira on ne peut plus enchanté de son voyage. Il emportait, pour lui et ses compagnons, quantité de saufs-conduits; quant à la trêve qu'il avait demandée, il ne put l'obtenir. M. de Bouillé demeura inflexible sur ce point; mais, aux yeux de l'Anglais, c'était une bagatelle de peu d'importance, et il ne fit pas difficulté de le pardonner à son hôte.

Le 15 novembre, dans la soirée, un vaisseau anglais entra dans la baie du Fort-Royal, drapant ses flammes au vent. Le fort Saint-Louis salua son arrivée de vingt coups de canon. Bientôt après, une foule de chaloupes françaises l'environnèrent, et reçurent, pour les porter à terre, tous les officiers qui se trouvaient à bord. Ces messieurs étaient en bas de soie, la plupart sans armes; les plus riches portaient au côté de petites épées de bal dont la poignée était d'or ciselée. Pour M. de Cockburn, il n'avait pas cru prudent d'abandonner le fort confié à sa garde.

Quant tout ce beau monde fut installé, M. le marquis de Bouillé se retira, et fit monter devant lui, en son arrière-cabinet, son maître d'hôtel et le capitaine du vaisseau à qui M. de Grasse avait laissé en partant le commandement du reste de la flotte.

—Bon jour, François, dit le gouverneur au maître-d'hôtel, le dîner sera-t-il bon?  
—Excellent, monseigneur.  
—Monsieur le capitaine, reprit-il en s'adressant à l'officier, j'ai voulu vous voir pour vous témoigner ma satisfaction du bon ordre qui règne dans la salle. On croirait M. de Grasse parmi nous, en vérité. La *Médée* est-elle réparée?  
—Entièrement, monseigneur.  
—Pouvez-vous mettre à mes ordres la *Médée*, l'*Amazonne*?  
—La *Galathée* même, si monseigneur le souhaite.  
—Tres-volontiers, et l'*Aigle* aussi, j'ai besoin de cette corvette, elle marche bien, je la monterai. Surtout, François, n'allez pas nous gêner avec votre sauce les tortues de mes convives anglais. Voici monsieur et moi qui devons bien dîner, car il est probable que nous aurons à nous bien remuer cette nuit.

—Monsieur le marquis oublie que je ne danse jamais, murmura le capitaine.  
—Que si, vous dansez de ces contredanses que je vous prépare; j'en suis certain, et le roi, qui le sait comme moi, se tairait pas, sur ma demande, à vous en témoigner sa reconnaissance. Que d'ici à minuit la *Médée*, l'*Amazonne*, la *Galathée* et la corvette soient prêts à donner ordre au vaisseau anglais d'aller mouiller à St.-Pierre; ne l'oubliez pas, c'est essentiel à mes projets. —François, François, prenez garde au piment; je vous jure que le piment vous perdra, mon cher François; songez qu'il y a de votre réputation et de la mienne; c'est bien le diable que nous n'emportons pas ces pauvres maîtres! S'ils perdent des vies, qu'ils y gagnent au moins de bons dîners. Allez, et qu'on nous serve. Maintenant à nous deux, capitaine. Vous ferez tout ce que je vous ai dit, et de plus vous tiendrez prêts quatre grands bateaux; vous ordonnerez à M. le comte de Dillon d'y embarquer la brigade irlandaise de son régiment; au major de Fréne d'y conduire les chasseurs du Royal-Comtois et cent hommes du régiment d'Auxerrois. J'ai déjà vu M. O'Connor; à onze heures, vous l'embarquerez, lui et tout le régiment de Walsh; c'est convenu entre nous.  
—Mais où nous dirigeront-ils? M. le marquis?  
—Vous saurez cela plus tard. En attendant, le plus profond secret. Si les officiers anglais s'aperçoivent de ces mouvements, qu'on réponde que c'est une revue qu'on leur prépare pour demain. Je vous ai dit que je monterai la *M. de*.

Le bal vint ensuite avec tout ses enchantements. Les salons semblaient être en feu, tant rayonnait ça et là les lustres à girandoles. Par les fenêtres ouvertes, la brise entra toute parfumée, et balança, on eût dit, du même souffle et les flammes des bougies roses et les corps amoureux des folâtres danseuses; c'était entre la nature et l'art un échange perpétuel de secours et de coquetterie; jamais le ciel n'avait été si bleu, la lune si jaune. A la regarder se lever sur la mer, on eût dit une jeune maîtresse qui sort de son bain du soir. Comme si elles eussent dansé au son des harmonies de la terre, les étoiles formaient aussi dans l'espace des groupes et des chœurs; le vent déchevelait les jeunes créoles, et prenait en courant bien des baisers sur leurs douces lèvres. Le bal était ravissant. Autour des dames se pressait une foule de jeunes gentilshommes brodés d'or et chamarrés de plumes; ils voltigeaient à travers un léger nuage formé de la poudre qui s'élevait des perruques; on jouait les plus jolis airs des opéras de Grétry; tout le monde riait, babillait, et se saluait du meilleur cœur. Le bal était vraiment délicieux; madame la marquise de Bouillé en faisait les honneurs comme ne les eût pas faits une princesse de Venise. Les officiers anglais ne cessèrent de témoigner combien tant d'opulence, de grâce et d'hospitalité les émerveillait! Ceux-ci perdaient leur argent sur un tapis vert, ou gagnaient au échec les doublons d'un conseiller royal; ceux-là, moins soucieux de cartes et de jeux, jansaient une sarabande avec quelque belle héritière de Lamentin ou de la Trinité. Il régnait partout la même ivresse, partout on oubliait qu'on était ennemi, et que le lendemain peut-être on se rencontrerait sur un champ-de-bataille. M. le marquis de Bouillé se multipliait pour satisfaire aux moindres exigences de ses hôtes. Sa toilette surpassait celles des plus riches, autant par sa richesse que par sa grâce; ses bas de soie étaient d'une couleur plus tendre que les feuilles de rose; les boucles de ses souliers éblouissaient; son jabot, chargé de rubis et d'émeraudes, eût fait honte à la queue du plus beau de nos paons. Ce soir-là on aurait pu parier, avec certitude de gagner, que personne ne s'était présenté, à Versailles même, aussi galamment vêtu.

(A continuer.)

BAS-CANADA.

DE L'AMI DU PEUPLE.  
Le bateau à vapeur *Princesse Victoria* a commencé son service entre Montréal et Laprairie, lundi.  
—Il y a un fait que nous désirons signaler à l'administrateur du gouvernement et au conseil spécial, c'est que les ordonnances passées sont publiées seulement en anglais dans ce district. Il nous semble qu'il serait très utile de les publier en français. Les canadiens qui ne comprennent point la langue anglaise sont en grand nombre et nous sommes certains que le désir du gouvernement est d'éclaircir toutes les classes de la population. Ce ne peut-être que par oubli que les lois n'ont pas été données en français jusqu'à ce jour.

[DU POPULAIRE.]

CONSEIL SPECIAL.—Ce conseil a passé vendredi dernier, une ordonnance continuant tous les actes relatifs au district inférieur ou district de St. François jusqu'à l'année 1842. On doit se rappeler que cet acte n'avait pas été renouvelé, lors de la dernière réunion de la Législature; mais que la cour avait continué à siéger, en décidant que son pouvoir n'avait pas cessé, attendu qu'il n'y avait pas eu de session.

Le conseil a aussi passé depuis les ordonnances que nous avons données dans notre dernier numéro : Une ordonnance pour défrayer les dépenses du gouvernement civil et provincial du 18 avril 1837, au 10 avril 1838.

Une ordonnance pour autoriser le rachat de certaines sommes avancées par le trésor impérial. Une ordonnance pour exonérer les personnes qui, depuis le 1er Octobre 1837, ont agi en arrêtant et détendant en prison les personnes soupçonnées de haute trahison ou de pratiques séditieuses, et dans la suppression des assemblées illégales.

Messrs. Dionne (de St. Pierre les-Berquets) et W. Austin (des Townships, en remplacement de W. Smith démissionnaire) siègent au Conseil Spécial depuis plusieurs jours, et l'hon. De Lery, ainsi que Messrs. Casgrain et Dionne, de Québec, étant arrivés, ce matin, dans le bateau à vapeur le *Canada*, pour y prendre leurs places, le Conseil pourra procéder de ce jour, presque au complet de ses Membres, l'hon. De Saes-Laterrière étant le seul absent.

Le Journal du Conseil s'imprime en Anglais, à Montréal. Un monsieur est occupé à en faire la traduction en Français. Les deux textes ne seront point en regard, comme dans les journaux du Conseil Législatif et de la Chambre d'Assemblée. Le format est grand in quarto.

CORRESPONDANCE.

MONSIEUR L'ÉDITEUR.  
Il paraît sur votre feuille du 21 mars dernier, une communication signée A. Guay, dans laquelle l'écrivain, tout en protestant que "le plus impérieux de tous les motifs qui l'engageait à rompre le silence, c'est celui de rétablir des faits profondément dénaturés par *Un ami de la Vérité*, et qui tendraient à jeter de l'odieux sur le gouvernement, comme sur les troupes royales," il ne pas laissés que de faire voir le désir de sa propre défense, y entre pour beaucoup, sinon pour le tout. Passe, pourvu que ce ne soit pas aux dépens de l'innocence.

Le même écrivain ose croire que "tout ce qu'il affirmait sera adopté comme vrai, par toute âme honnête, parcequ'il ne cache point son nom sous le pseudonyme d'un lâche."  
Ce n'est point mon intention de chercher aujourd'hui à démontrer au public la fausseté des accusations portées contre moi, et qui m'ont fait demeurer trois mois et demi dans la prison neuve de ce district. Ce ne serait pourtant point un hors d'œuvre, puisque certains journaux n'ont pas craint d'affirmer ma culpabilité, avant d'avoir entendu les preuves de mon innocence. Ce que je désire, c'est que toute âme honnête n'adopte pas comme vrai tout ce qui a été affirmé par Mr. A. Guay, dans la communication ci-dessus mentionnée; car moi aussi j'ai droit d'être cru, lorsque j'avancerai des faits passés devant plusieurs témoins dignes de foi.

La défense de faire passer aux prisonniers d'état, les journaux mêmes qui les attaquent, et les devoirs de mon ministère depuis mon élargissement m'exécuseront sans doute de n'avoir pas rompu le silence jusqu'à ce jour, pour vous prier d'insérer dans votre journal une suite d'errata qui ne sont pas les seuls qui se trouvent dans la communication de Mr. A. Guay, mais qui suffiront pour donner une idée de la vérité de l'auteur. Ainsi pour avoir la vérité....

Au lieu de : "Messire Blanchet s'est rendu dans le même camp, alors qu'il était occupé par les troupes royales," lisez : le camp des insurgés était sur la propriété de l'hon. Debartzsch, Mr. Blanchet n'y alla point durant le séjour des troupes à St. Charles; il ne dépassa pas l'église et le presbytère. Il eut l'honneur de voir le commandant dans la maison du Docteur Duvert.

Au lieu de : "Il y fut reçu avec tous les égards que son caractère pourrait réclamer," lisez : "il y fut reçu très-poliment du commandant, Mr. Guay n'étant pas présent, et l'on verra ci après jusqu'à quel point ce Mr. porte les égards pour le caractère sacerdotal. (A.)

Au lieu de : "Nous savions que Messire Blanchet ayant lu (le mandement) avait pris sur lui de faire au prône l'éloge du chef, et de ses opinions," lisez : il est aisé de prouver par le témoignage de tous ceux qui étaient présents, que Messire Blanchet ne dit pas un mot du chef et de ses opinions; la lecture du mandement fut suivie de celle de l'évangile; la finit le prône et on chanta le *Credo*....

Au lieu de : "Il demanda d'aller... &c. et il fut accordé," lisez : Il optina la permission d'aller voir les blessés, pour leur procurer les secours de la religion, s'il en était besoin; il entra dans le premier appartement. Là on lui refusa d'aller dans sa chambre d'en haut pour se procurer un paire de bas qui lui étaient nécessaires pour le voyage de St. Denis. Il entra dans l'église, mais ne put pénétrer dans la sacristie; l'officier qui l'accompagnait lui dit que c'était impossible, les prisonniers y étaient logés. Il ne peut pas, le jour du combat, emporter le Saint Sacrement, la clef du tabernacle était dans la sacristie, ainsi que les surplus et les étoles.

Au lieu de : "Je sais que Messire Blanchet, s'emporta tout ce qu'il a voulu," lisez : Le jour du combat, il n'a pas emporté tout ce qu'il aurait voulu, et il n'a point pénétré partout où il le croyait nécessaire, sans pourtant que l'on puisse accuser le col. Wetherall, qui probablement n'a pas encore su ce qui s'est passé au presbytère et à l'église. Le lendemain il eut la permission d'emporter de l'église tout ce qu'il désirait....

Au lieu de : "Je dois dire qu'il répondit d'un ton assez besté et avec un orgueil mal placé : qu'il n'était pas le courrier du col. Wetherall," lisez : Messire Blanchet ne dit point qu'il n'était pas le courrier du col. Wetherall. Ce fut Mr. Guay et non le colonel qui lui proposa d'abord le voyage. Il ne refusa non plus expressément de le faire, mais dit que n'ayant point d'ordre sur ses paroissiens, il en avait encore moins sur ceux de St. Denis qui ne voulaient pas suivre les avis de leur curé, &c. (B.)....

Au lieu de : "Il déclara qu'il ne voulait être ni les," lisez : Il déclara positivement qu'il ne refusait pas d'y aller (à St. Denis) mais que son opinion eût été inutile. (C.) Bien loin de (A) Ce monsieur aurait-il oublié ces mots : race à rad. 7 en parlant de prisonniers. (B.) Dans le principe, le Curé Blanchet commença par l'on voulait l'envoyer exhorter les gens de St. Denis à se soumettre, et il eût encore ce qu'il en était. (C.) Il pouvait aussi y voir du danger.

